



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Nom de la compétition : TROPHEE DIDIER ROYAERS 1
Régate de Club - 5C
Ouvverte aux Habitables, QS et Dériveurs

Dates complètes : Dimanche 05 février 2017

Lieu : LAC DE MONTBEL (côté Léran)

Autorité Organisatrice : CVRL

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte :

- A tous les bateaux Habitables des classes A, B, C, R1, R2, L du système de handicap Osiris Habitables et de groupe mini 0 (pas de longueur mini précisée) ;
- A tous les dériveurs en double des groupes L, M, F, et de groupe OSIRIS mini 0 (ce groupe est marqué sur la table Dériveurs FFVoile en cours de validité) ; ils seront classés avec ce groupe Osiris Habitable (voir table VL Dériveurs FFVoile) ;
- A tous les Quillards de Sport des groupes L, M, F et de groupe OSIRIS Mini 0 (Néo 495) (ce groupe est marqué sur la table QS FFVoile en cours de validité) ; ils seront classés avec ce groupe Osiris Habitable (voir table VL Quillards de Sport FFVoile ; les Mini JI ne sont donc pas admis).

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

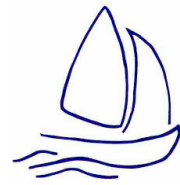
Le certificat médical devra être conforme au standard de la FFV.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : Inscription gratuite

4. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- Jour et date : **Dimanche 05 février 2017 de 12h à 12 h 40**
- Date et heure du briefing : **Dimanche 05 février à 12h40**
- Premier signal d'avertissement : **13h**



5. FICHE COURSE

Les fiches course seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- Le système de classement en temps compensé OSIRIS utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).